Annexe - Descriptif du contenu de la séquence « Français »

L’épreuve se déroule en 50 minutes de travail effectif sur ordinateur.

La maîtrise de la langue française, langage de référence de tout apprentissage, joue un rôle déterminant dans la réussite scolaire et l’insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Il est important pour tout élève de connaître ses acquis et ses difficultés, afin de se positionner, avec le soutien des équipes pédagogiques, sur les objectifs à atteindre, pour s’investir sereinement dans son cursus scolaire.

Comprendre un message oral ou écrit, c’est construire du sens, en prenant appui sur l’organisation verbale ou textuelle, en tenant compte de la cohérence des propos, des unités grammaticales et lexicales. C’est pourquoi le test de positionnement détermine les niveaux de maîtrise des élèves au niveau de la compréhension de l’oral, de l’écrit et du fonctionnement de la langue.

 La compréhension de l’oral et de l’écrit sont conduites de manière adaptative : après une première série d’exercices, l’élève est orienté vers une seconde série en fonction de son niveau de maîtrise. La compréhension du fonctionnement de la langue n’est pas conduite de manière adaptative : elle apporte un éclairage supplémentaire sur le niveau de maîtrise des éléments linguistiques permettant de construire le sens d’un énoncé.

Descriptif des exercices et activités :

1. Compréhension de l’oral

Élaborer le sens d’un message en distinguant l’explicite et le sous-entendu dans un propos et identifier les visées d’un discours.

1. Compréhension de l’écrit

Comprendre et interpréter des textes variés, des images et des documents composites, en utilisant des outils d’analyse simple.

1. Compréhension du fonctionnement de la langue

Mobiliser ses connaissances linguistiques en syntaxe et classes grammaticales, en morphologie verbale, en orthographe et en vocabulaire.